

## Emploi



dans le cadre de l'aide à domicile,

recrute  
pour un nouveau service  
Jardinage/Petit bricolage  
(en CDD ou CDI à temps partiel)

Taux horaire à définir à l'embauche  
+ indemnités kilométriques + temps de  
déplacement + congés payés

Candidatures à adresser à :  
ADMR de Méré et Environs  
1 sente de l'Abbaye - 78490 Méré  
Renseignements : 01 34 86 93 90 (25 88 ou 25 89)

## Etat civil

### IL EST VENU AU MONDE



Raphaël BARDOUX  
né le 13 février 2009  
à Clamart (92)

### ILS SE SONT UNIS



Laura BILLAUDEL  
et Sébastien JAFFRENOU,  
le 21 février 2009

### IL NOUS A QUITTÉS

Jacques, Georges CAPURRO  
décédé le 1er février 2009 à Trappes (82 ans)

## NUMÉROS UTILES

Bibliothèque : 01 72 87 55 97 (Ligne Neuf)

Ecole maternelle et garderie du soir :  
01 34 89 31 61 (Ligne France Télécom)

Ecole élémentaire, garderie du matin,  
cantine et étude surveillée :  
01 34 89 57 70 (Ligne France Télécom)

## Agenda

### AVRIL

Vendredi 10 avril



#### "Le siècle de l'opérette"

Sortie proposée par le club de  
l'Age d'or, à 15 h, au théâtre  
Molière de Poissy.

Du 10 avril au soir au 26 avril inclus

Congés scolaires

### MAI

Jeudi 7 mai

#### "L'Homme de la Mancha"

Soirée spectacle proposée par l'ADJ  
à 20 h 30 Salle Jules Gohard

Vendredi 8 mai



#### Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Rendez-vous à 11 h devant le  
monument aux morts.  
La cérémonie sera suivie d'un  
apéritif en mairie.

Mercredi 13 mai

#### Ramassage des encombrants

Merci de les sortir au plus tôt la veille au soir  
**Rappel** : nous sommes tributaires des tournées  
organisées par la société Sepur et ne pouvons donc  
pas donner un horaire exact de passage le matin.

Dimanche 17 mai



#### Concours de pétanque

organisé par l'AFAC  
Rendez-vous à 11 h  
à l'espace Loisirs

### JUIN

Dimanche 7 juin

#### Elections européennes

Vendredi 19 juin

#### Kermesse des écoles

Samedi 27 juin

#### Fête du village



Avril 2009

# Saint-Germain de la grange

## Infos

### Sommaire

Finances locales : .....page 2

#### Travaux :

Rue du bas Chatron, c'est parti ! .....page 2

Intervention RTE.....page 2

#### Coeur d'Yvelines :

Synthèse des activités 2008.....page 3

#### Cela se passe à Saint-Germain : .....pages 4 et 5

Du mouvement dans le Personnel communal

Fête de la caisse des écoles :

La Star Ac' kids au village

Baby gym : pour les petits seulement !

Carnaval des petits

L'AFAC reprend du service

Félicitations, grâce à vous, l'ADJ revit !

Concours de pétanque

L'actualité du club de l'âge d'Or

#### Informatiques pratiques.....pages 6 et 7

Passeports bio métriques

Passeports urgents

Objets trouvés

Communiqué de la gendarmerie

Emploi .....page 8

Etat civil.....page 8

Numéros utiles .....page 8

Agenda.....page 8

### Bulletin municipal

Imprimé par nos soins

Directeur de la Publication :  
Bertrand HAUET

Réalisation :  
Commission Communication

1 rue de la Mairie  
78640 Saint-Germain de la Grange

Tél. : 01.34.91.02.10 – Fax : 01.34.89.26.26  
Courriel :  
mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr

### Editorial

**A**près le rude hiver dont notre voirie a d'ailleurs largement été victime et la crise économique mondiale dont notre pays fait actuellement les frais, il



est réconfortant de pouvoir s'appuyer sur un bilan financier solide et des perspectives encourageantes au niveau local. Cette situation nous permet aujourd'hui d'appréhender les beaux jours avec sérénité.

Le printemps qui s'annonce nous donne envie de sortir et de

partager des plaisirs simples comme celui de se retrouver autour d'animations proposées par nos associations locales.

La Municipalité, plus que jamais, continue à soutenir leurs initiatives et leurs actions car elles sont indispensables pour renforcer la proximité et le lien social.

Comme vous le lirez dans ce numéro d'avril, nous ne pouvons que nous réjouir de la reprise des activités de l'AFAC, du nouvel élan pris par l'ADJ pour nos jeunes et par l'Age d'Or pour nos aînés, et enfin de la bonne santé de l'ASSG.

Le dynamisme associatif n'a d'égal que celui des acteurs locaux et contribue chaque jour à la qualité de vie au sein de notre communauté. Que tous nos partenaires en soient remerciés.

**Bertrand HAUET**

Maire  
Vice-Président  
de Coeur d'Yvelines

**Valérie TALBODEC**

Adjointe au Maire  
Chargée de la communication  
et des relations avec les associations

# Finances locales



**Le 12 mars dernier, le Conseil municipal a délibéré sur les résultats financiers de l'année 2008 et adopté le budget 2009.**

## RÉSULTAT 2008

C'est sans surprise que le Conseil municipal a constaté une fois encore que le bilan financier de la commune ressort positif pour l'année 2008. La poursuite des efforts de rigueur sur les dépenses de fonctionnement a permis de générer plus de **325 000 € d'épargne de gestion sur cette année** (elle était de plus de 365 000 € en 2007). Sur le même exercice, la dette a été réduite de près de 40 %. C'est donc avec sérénité, pragmatisme et ambitions que le Conseil a ensuite abordé le vote du budget 2009, malgré le contexte actuel.

## BUDGET 2009

Sur les 325 000 € d'épargne de gestion réalisée en 2008, le Conseil municipal a choisi d'en transférer 300 000 € pour **relancer l'investissement et financer**

**les nombreux projets** qui démarreront en 2009. Par la même occasion, le Conseil municipal a délibéré pour **appliquer le dispositif du plan de relance** de l'économie proposé par l'Etat et, par lequel la commune s'engage en 2009 à ce que les dépenses d'investissement pour cette année soient supérieures à la moyenne de celles effectuées entre 2004 et 2007.

Bien entendu, pour tenir compte des effets de la crise sur nos habitants, **les impôts n'ont pas été augmentés.**

Enfin, un effort particulier a été fait sur les **subventions attribuées aux associations** afin d'encourager leur nouvel élan. Le budget global alloué a progressé de **plus de 30 %.**

# Travaux



**C'est parti !**



Les travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales de la rue du bas Chatron ont démarré le 16 mars dernier pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

A l'issue de l'appel d'offres, ils ont été confiés à l'entreprise PICHON qui intervient sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle le Château et de la commune de Saint-Germain de la Grange.

Pendant la durée des travaux, la circulation est interdite dans la rue sauf pour les riverains et l'accès des pompiers. Le stationnement est interdit sur l'emprise de l'avancement du chantier.

Le ramassage des ordures ménagères est maintenu pendant la durée du chantier.

## Intervention RTE

Au cours du 1er semestre 2009, l'entreprise JULIEN sur demande de la RTE (réseau de transport d'électricité) réalise des travaux d'élagage et abattage d'arbres sous les lignes électriques HT et THT traversant la commune.

**Pour toute réclamation sur l'exécution des travaux :**  
M. Julien 02 33 66 93 30

**En cas de contestation :**  
M. Momot (RTE) 06 78 00 43 10  
M. Dupuy (RTE) 06 30 48 77 45

## Centrale d'Achats

Les dépenses liées aux fournitures et services ont été exécutées selon les prévisions. Les régularisations relatives aux soldes ville par ville seront effectuées sur les versements de taxe professionnelle en 2009.

## Marché public de restauration scolaire

Dans le cadre de la Centrale d'Achats, un marché de fourniture de repas en liaison froide destinés à la restauration de toutes les villes membres de Coeur d'Yvelines a été réalisé en 2008.

Le bureau communautaire est intervenu dans la réalisation des cahiers des charges, chaque ville concernée ayant été associée en particulier pour la description des besoins et des caractéristiques techniques des fournitures achetées. Suite à l'appel d'offres « alloti », 2 entreprises ont été retenues, pour Saint-Germain de la Grange, il s'agit d'Yvelines Restauration.

## Gestion des Déchets Ménagers

### La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Le Conseil Communautaire, afin de préserver l'égalité des usagers devant le service public a institué un zonage sur l'ensemble du périmètre du territoire de la Communauté de Communes (CC). En 2008, pour notre commune, le taux des Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères a été fixé à 7,36 % comme en 2007.

### Le service maintenance

Depuis 2007, la Communauté de Communes a pris en régie directe la maintenance des bacs et conteneurs. Les livraisons et réparations des bacs sont organisées par le personnel communautaire. Le service constaté est meilleur que celui qui était rendu par la société extérieure et génère moins de dépenses pour Coeur d'Yvelines. Pour Saint-Germain de la Grange, l'état récapitulatif des interventions fait apparaître 38 livraisons et 4 réparations.

### Projet de déchèterie intercommunale

Le bureau communautaire a élaboré un projet de déchèterie intercommunale qui pourrait accueillir les déchets des administrés des 7 villes. Le terrain proposé pour l'implantation se situe sur la Commune de Villiers Saint Frédéric. Les études techniques indispensables à la réalisation d'un tel projet ont été engagées dès le mois de novembre et sont encore en cours.

### Projet : composteurs individuels

Le Conseil communautaire a décidé de lancer l'opération « Mise à disposition de composteurs domestiques » et a engagé les consultations nécessaires à la mise en oeuvre de ce projet. Les élus choisiront un fournisseur en 2009 et organiseront l'opération au plus tard au printemps 2010.

## Développement économique

### Aménagement de la rue Charles de Gaulle à Villiers-Saint-Frédéric

L'opération consiste à relier les deux sites de la société Renault i-DVU pour améliorer la sécurité des piétons et des véhicules sur le territoire et pour permettre le développement économique de la zone.

Les travaux ont démarré en janvier 2009.

Le Conseil général a notifié à Coeur d'Yvelines l'octroi de la subvention relative à ce projet.

### Projet PAVY II

L'année 2008 a été consacrée à la pré-étude technique et à l'élaboration du dossier de déclaration d'utilité publique.

L'enquête publique s'est achevée le 3 avril 2009.

D'ores et déjà des entreprises se sont montrées intéressées.

## Instruction des actes d'occupation des sols

Globalement, tous les dossiers déposés ont pu être instruits dans les délais impartis, comme cela a été demandé à l'origine par les élus de la CC. En 2008, 64 dossiers ont été instruits pour Saint-Germain de la Grange.

## Aire d'accueil des « Gens du Voyage »

Les élus cherchent à trouver un accord à l'amiable avec le propriétaire du terrain d'assiette situé sur le territoire de Beynes. Si un accord est trouvé, le dossier « simplifié » de mise en compatibilité sera présenté.

## Le Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI)

Il s'agit d'un outil d'analyse et de programmation, qui définit, pour une durée au moins égale à 6 ans, les orientations d'une politique locale de l'habitat. (Voir bulletin municipal de novembre 2008)

## Les moyens de Coeur d'Yvelines : le budget et le personnel

### Le budget primitif

Le 20 février, le Conseil Communautaire a adopté le budget primitif 2008 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes et qui s'élève à 8 415 824.95 € (Section de fonctionnement) et 2 468 000.00 € (Section d'investissement).

### Le personnel

Pour l'année 2008, le personnel de la Communauté de Communes est composé de 6 personnes.

**Grâce à son développement économique et à ses dotations financières propres, la Communauté de Communes ne génère aucun impôt supplémentaire à la charge de ses habitants.**

# Cela se passe à Saint-Germain !

## Du mouvement dans le Personnel communal



Mesdames Ginette Lefèvre et Jocelyne Marquis sont parties prendre une retraite bien méritée après respectivement 26 et 30 années au service de nos écoles.



Nous leur souhaitons une agréable retraite. Qu'elles soient toutes deux remerciées pour le travail accompli et le dévouement dont elles ont fait preuve auprès de nos enfants.

Pour les remplacer, deux nouvelles collaboratrices, Carole Bonnin et Béatrice Petit, ont rejoint l'équipe du Personnel communal. Nous leur souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans les missions qui leur sont confiées.

## Fête de la Caisse des écoles : La Star Ac' kids au village



Ambiance euphorique dans la salle Jules Gohard, vendredi 20 mars, pour la fête de la caisse des écoles.

La soirée a débuté par une chorale des enfants de l'école maternelle, dirigée par Monsieur Béthenod. Après une brève pause gâteaux et autres mets préparés par les mamans, les groupes ont défilé pour chanter leur chanson préférée.

Puis, par un vote à l'applaudimètre, tous les artistes en herbe ont reçu une récompense.

La soirée s'est

achevée en boum pendant laquelle enfants et parents se sont déchainés sur un air de Madison.

Les bénéficiaires de cette soirée, organisée par les parents d'élèves de la Caisse des Ecoles avec le soutien de la Mairie, contribueront à financer les sorties scolaires des deux écoles de la commune.



## La baby gym : Pour les petits seulement !



Depuis le mois de septembre dernier, l'Association Sportive de Saint-Germain de la grange (ASSG) propose aux jeunes enfants de 3 à 6 ans des cours de gymnastique le mercredi après-midi et le samedi matin.

Dans la salle Jules Gohard, encadrés par un professeur diplômé, les enfants peuvent rouler, ramper, grimper, sauter sur du matériel adapté et très coloré. L'idéal pour développer sa coordination et son sens de l'équilibre !

### Plus de renseignements ?

Contactez Martine Moreau

Tél. 01 34 89 68 14 ou 06 79 56 34 90

## Carnaval des petits



Samedi 4 avril, les enfants, les enseignants et le personnel communal de l'école maternelle ont accueilli les parents pour le carnaval.

Souhaitons qu'en 2010, tous les enfants de notre village puissent participer à un grand défilé qui, compte tenu des manifestations organisées dans le cadre scolaire (classes vertes,...) et du trop faible nombre d'inscrits aux ateliers gratuits de confection, n'a pu être organisé cette année.

Que toutes les personnes et associations soient remerciées de leur investissement dans cette opération, qui servira sans aucun doute à l'édition 2010.

## L'AFAC reprend du service !

L'AFAC retrouve sa vocation première : la coordination de l'action des associations dans le cadre des animations et des activités culturelles qui se déroulent dans notre village. Ces dernières années, l'AFAC s'est surtout occupée, avec l'ADJ, d'organiser la fête du village et d'en assurer une partie du financement en 2008.

Sous l'impulsion du nouveau Président Rémy Delépine, les représentants de chaque association (ADJ, Age d'Or, ASSG et Caisse des écoles) et des membres du Conseil municipal ont concocté un programme d'animation où chacun devrait trouver matière à satisfaction.

Retenez dès à présent les dates suivantes :

- **Dimanche 17 mai**, concours de pétanque
- **Samedi 27 juin**, fête du village le 27 juin
- **Dimanche 13 septembre**, brocante et exposition.

Si vous souhaitez participer à l'animation de votre village, n'hésitez pas à contacter Rémy Delépine au 06 64 25 48 04.

## Félicitations !! GRÂCE A VOUS, L'A.D.J. revit !!!

Pour notre première activité, vous avez été plus de **100** à répondre à l'appel du dance-floor !  
Votre soirée Teenagers animée par notre DJ résident, DJ Gues, a été une vraie réussite !  
Merci à tous de votre participation et rendez-vous en septembre pour la prochaine édition.

### AVIS AUX AMATEURS DE SPECTACLES :

Avant la fête du village, l'A.D.J. remonte sur scène pour vous présenter **L'HOMME DE LA MANCHA**, spectacle de Jacques Brel, à voir en famille.

La salle Jules Gohard se transformera en auberge espagnole où vous pourrez déguster tapas, sangria... sur fond de flamenco.

Après le spectacle, place à la piste de danse pour tous.

Alors notez bien cette date dans votre agenda :

**JEUDI 7 MAI 2009 à 20H30, salle Jules Gohard.**

### Renseignements auprès de :

Julien THORON (Président) : 06 64 44 52 41

Frédérique DECHIRON (Vice-Présidente) : 01 34 89 35 76

Eric LAFARGUE (Membre très actif)

Martial BERMONT (Membre très actif)

Les membres de l'ADJ

## Concours de pétanque Dimanche 17 mai 2009



Le temps d'une journée, l'espace Loisirs et les chemins de la commune se transforment en boulo-drome.

L'AFAC organise un concours de pétanque, en triplette.

Rendez-vous à 11 h à l'Espace Loisirs, Buvette et petite restauration sur place.

**Plus d'informations d'ici quelques jours dans vos boîtes aux lettres.**

## L'actualité du club de l'Age d'or

Vendredi 10 Avril, le club de l'Age d'Or s'est rendu au Théâtre Molière de POISSY pour assister à la représentation "Le Siècle de l'Opérette", un récital lyrique où durant deux heures les artistes (Ténor et soprano) et musiciens ont interprété les grands succès des 30 plus belles opérettes qui ont marqué "l'Age d'Or de l'Opérette".



Chaque 1er et 3ème mercredi du mois, l'Age d'Or organise une réunion conviviale. Tous les "seniors" désireux de partager ce moment sont les bienvenus !

### AVIS DE RECHERCHE !

Le Club est à la recherche de photos et/ou documents sur les faits divers et événements qui ont marqué l'histoire de Saint-Germain de la grange. Toutes les propositions sont les bienvenues, même les plus insolites !  
Contactez Annick Lenormand au 06 87 11 02 66 ou Jacques Delepoule au 01 34 89 59 03

# Informations pratiques



## Passeports bio métriques

**Le passeport bio métrique sera délivré dans les Yvelines à compter du 27 avril 2009.**

### LA RÉFORME

La notion de domicile comme rattachement administratif disparaît. La réforme permettra à l'usager de choisir librement le lieu de dépôt de sa demande de passeport. Il suffira de se rendre dans n'importe quelle mairie rattachée au réseau national y compris dans un autre département. Les mairies accepteront les usagers de toute provenance. La mairie de dépôt sera obligatoirement la mairie de retrait du titre.

### 33 COMMUNES DES YVELINES CONSTITUENT LE RÉSEAU DE DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS BIO MÉTRIQUES :

Aubergenville, Beynes, Bonnières, Chatou, Conflans Ste Honorine, Elancourt, Houdan, Houilles, La Celle St Cloud, Le Chesnay, Le Pecq, Les Mureaux, Limay, Maisons Laffitte, Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Maurepas, Montfort l'Amaury, Montigny le Bretonneux, Noisy le Roi, Plaisir, Poissy, Rambouillet, Rosny, Sartrouville, St Arnoult, St Germain en Laye, St Rémy les Chevreuse, Trappes, Triel sur Seine, Vélizy, Versailles et Viroflay.

### PROCÉDURES ALLÉGÉES POUR DES DÉLAIS PLUS COURTS

Ces 33 communes dans les Yvelines seront chargées fin avril 2009 du recueil des demandes de passeport bio métrique.

Les demandes seront ensuite télétransmises en préfecture pour instruction et validation. L'imprimerie nationale éditera les passeports qui seront ensuite acheminés vers la mairie de dépôt pour remise aux usagers.

Ces derniers seront informés par SMS de l'arrivée de leur titre à la mairie du dépôt de la demande.

## Délivrance de passeports "urgents"

Depuis le 16 février 2009, les passeports urgents sont exclusivement délivrés par la Préfecture des Yvelines, 1 avenue de l'Europe à Versailles.

Leur délivrance est conditionnée par la production du motif de l'urgence professionnelle, humanitaire ou familiale :

- attestation de l'employeur datée et signée précisant le motif et la date du déplacement,
- attestation de l'organisme humanitaire datée et signée précisant le motif et la date du déplacement,
- certificat de décès et tout document prouvant le lien de filiation avec le défunt.

Les dossiers comportent en outre :

- la copie recto verso d'une carte nationale d'identité en cours de validité ou la copie de la page de couverture intérieure et page 3 du passeport périmé depuis moins de deux ans ou un extrait d'acte de naissance avec filiation complète,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- deux photographies,
- 30 euros de timbre fiscal,
- Un numéro de téléphone portable ou fixe du demandeur,
- le visa de la mairie du domicile du demandeur.

**!** Le dépôt du dossier en mairie ne vaut pas acceptation. La Mairie signale à la Préfecture la demande pour validation par mail exclusivement.

Une fois la demande acceptée par retour de mail, l'usager est invité à déposer son dossier en Préfecture.

Le passeport est délivré sous 48 heures sous réserve des vérifications d'usage.

En parallèle, lors de sa demande de passeport urgent, l'usager doit impérativement déposer une demande de passeport électronique auprès de la mairie.

Lorsque celui-ci est produit, il est remis en échange du passeport urgent.



**V**ous pensez avoir perdu vos clés de maison, de voiture, vos lunettes, etc. sur le territoire de la commune ?

**Pensez à consulter le service Accueil de la mairie. Des objets nous sont régulièrement rapportés.**

## GENDARMERIE – Une force Humaine Aidez-nous à vous protéger dans les Yvelines

Pour prévenir les cambriolages, la gendarmerie multiplie ses patrouilles.  
Le temps est l'ennemi des voleurs, découragez-les en compliquant leur tâche.

### Protégez votre maison

- Fermez à clés les portails d'accès à votre propriété.
- Renforcez la protection des portes (serrures 3 points judas, entrebâilleurs, blindage...), volets au rez-de-chaussée et même en étage.
- Dès lors qu'une fenêtre n'est pas protégée par un volet, elle doit bénéficier de barreaux de protection.
- Ne laissez pas d'échelle ou échafaudage entreposés à proximité.
- Eclairez votre jardin en réalisant un détecteur de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne permette pas aux voleurs de se dissimuler.

« Le home jacking » : les voleurs s'introduisent dans votre domicile et dérobent votre sac à main, les clés de votre voiture.

### En votre absence

- N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans le pot de fleurs, etc...
- Ne laissez pas d'indication mentionnant votre absence, ni sur votre porte ni sur votre répondeur téléphonique.
- Même pour une courte absence, verrouillez portes, fenêtres et volets.
- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites de proches...
- Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres.
- Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

### Les réflexes à adopter

- Dissimulez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : sac à main, clés de voiture, bijoux, etc..
- Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs.
- Si des individus prétendent être des agents de l'Etat, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle (si nécessaire faites appel à la gendarmerie de votre domicile).
- Signalez-nous les comportements suspects.

### Protéger vos véhicules

- Verrouillez systématiquement portes et fenêtres de votre véhicule.
- N'y laissez aucun objet en évidence (GPS, CD, clés, sac à main, téléphone portable...).
- Même lors d'un arrêt de courte durée, enlevez les clés de contact et verrouillez les portières.

### Si malgré tout vous êtes victime d'un cambriolage :

- Ne touchez à rien pour préserver les traces et les indices.
- Appelez immédiatement la brigade de gendarmerie de votre domicile.
- Faites rapidement opposition sur cartes bancaires et chéquiers volés.

**De nombreux cambriolages sont encore commis, même en votre présence, de jour comme de nuit et souvent sans effraction.**

### Brigade de Gendarmerie

37 route de Pontel  
78760 JOUARS PONTCHARTRAIN  
Tél. 01 34 91 76 80 – Fax 01 34 91 76 81

## Une seule adresse pour écrire à la CPAM

Pour faciliter les démarches de ses publics et accélérer les délais de traitement du courrier, l'Assurance Maladie des Yvelines met en place une nouvelle adresse postale.

Quel que soit votre envoi : feuilles de soins, justificatifs d'arrêts de travail, attestations pour signaler un changement de situation...

Et quel que soit le destinataire de l'Assurance Maladie : agences, service médical et service social.



Depuis février 2009, une seule adresse à retenir :

**Caisse primaire  
d'Assurance Maladie  
78 085 Yvelines cedex 9**